

Des dessins d'enfants au Jean-Eustache



**Lors du vernissage des
dessins des enfants.** PH.M. S.-L

En lien avec le festival Les Toiles filantes (lire ci-contre), les enfants des écoles et des centres de loisirs de Pessac ont participé à la conception de l'affiche du carnaval de Pessac, qui aura lieu le 11 mars. Lundi, le vernissage de l'exposition des dessins du carnaval s'est déroulé dans le hall du cinéma Jean-Eustache. Les dessins y resteront jusqu'au 13 mars. Le thème est le même que celui du festival « Merveilleuse nature ». « Le résultat est séduisant », commente Irène Monlun, déléguée vie associative, aux côtés d'Aurélie Di Camillo, déléguée à l'événementiel, Stéphane Trolio, coordinateur des événements de la Ville. Sur un nouvel itinéraire, le carnaval lumineux, placé sur le thème de la Nature, se tiendra en début de soirée, de 17 h 30, à partir du parc Pompidou, à 19 h 30, sur la place de la V^e République, où aura lieu le procès de Monsieur Carnaval. Il est conseillé de venir maquillé et nanti d'objets lumineux pour participer au défilé des chars et des groupes musicaux. Les enfants bénéficieront d'une entrée gratuite au stade nautique et d'une place de cinéma pour la projection du film d'animation « Mia et le Migou », dimanche 12 mars, à 18 heures (dans la limite des places disponibles). Pour participer au procès de Monsieur Carnaval, appeler avant mercredi 1^{er} mars, au 05 57 93 65 26 et courriel : vie-associative@mairie-pessac.fr